

qui l'a fait, et qui après avoir acquitté les droits, a réalisé des bénéfices. Je pourrais répondre à la première partie de la question en prenant les prix payés sur le chemin du Pacifique nord et ceux payés sur le chemin de fer du Pacifique canadien. Si vous prenez les prix établis par les élévateurs des deux côtés pour la même qualité de blé, vous trouverez que la comparaison est à l'avantage du marché du Manitoba.

*Par M. Watson :*

Q. Vous ne savez pas si c'est à cause du monopole exercé par les chemins de fer et les élévateurs américains ? R. Je parle simplement des prix payés pour les mêmes qualités de grains. Les uns et les autres en attribuent la cause à des motifs différents. Je puis dire que nous sommes assez satisfaits de la manière dont nous sommes traités par notre compagnie de chemin de fer. L'hiver dernier, pendant les grands froids, 200 ou 300 voitures étaient réunies à Manitou, et bien que les deux élévateurs fussent en pleine activité, ils ne pouvaient faire passer le grain assez vite. Il existe un arrangement entre les propriétaires des élévateurs et la compagnie du chemin de fer, par lequel tout le grain acheté doit passer par les élévateurs. M. Egan, surintendant général, est venu et a dit aux fermiers de ne pas laisser ainsi leurs chevaux exposés au froid, de mettre leur blé à bord des chars et de l'expédier directement à Port-Arthur sans tenir compte de ses arrangements avec les propriétaires des alentours.

Q. Cet arrangement n'a-t-il pas été conclu après que M. Mitchell s'y est rendu pour acheter le grain. Avant cela, tout le grain devait passer par les élévateurs, mais après qu'il eut commencé à acheter, l'arrangement fut modifié ? R. A l'époque où ce blé était expédié, il devait passer par les élévateurs ; la même chose se continua après qu'il eut commencé à acheter. Je n'y avais encore jamais vu un pareil nombre de voitures.

*Par M. Hesson :*

Q. Ne serait-il pas dans l'intérêt des fermiers d'empêcher la contrebande du blé du Dakota ? L'importation de ce blé n'encombre-t-elle pas votre marché ? R. S'ils traversent la frontière et dépensent leur argent chez nous, cela ne fait pas de différence pour nous.

*Par le président :*

Q. Je n'ai pas compris que vous ayez dit que le blé était entré en contrebande ? R. Je ne puis le dire non plus. Cependant, il se vend beaucoup de blé sur ce marché, et l'impression est qu'une partie vient du Dakota.

*Par M. Watson :*

Q. Quel est le prix du fret pour le blé, de Manitou à Winnipeg ? R. Je n'en sais rien.

Q. Savez-vous ce que coûte un chargement de wagon, de Manitou à Winnipeg ? R. Non. Je pense qu'il se transporte peu de blé de Manitou à Winnipeg.

*Par le président :*

Q. Quelle est la différence entre le climat du Manitoba et celui de l'Ontario ? R. Sous le rapport du climat, le Manitoba peut soutenir la comparaison avantageusement. La santé des colons en fait foi. L'hiver est constamment clair et froid et l'atmosphère est sec. Nous sommes moins sujets aux maladies qui résultent de l'humidité et des variations de température.

Q. Quelle est la moyenne du rendement, par acre, du blé, de l'avoine, de l'orge, des pommes de terres et autres racines ? R. La moyenne du rendement du blé est, je suppose, de 25 à 35 minots, mais cela dépend beaucoup du mode de culture. L'avoine peut donner de 40 à 50 minots, mais la récolte n'a pas été très bonne l'an dernier. L'orge produit de 35 à 45 minots. Les patates varient ; vous trouvez des patates chaque fois que vous découvrez les fosses—elles donnent probablement de 200 à 300 minots. La récolte des patates dans le Manitoba surpasse tout ce que j'ai vu ailleurs.

*Par M. Farrow :*

Q. Semez-vous des pois ? R. Je n'en ai pas semé pour ma part.

Q. Alors, c'est qu'ils ne viennent probablement pas bien ? R. Cette culture demande trop de travail. Il faut tout faire par machine et agir promptement. Lorsque je suis arrivé dans le pays, je me suis servi de javelliers, de faucilles et le reste, mais les gens se sont moqués de moi.